

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 24, AV. DUQUESNE, PARIS 7<sup>e</sup> - 01 53 69 00 25

**Général Jean Simon**  
Chancelier  
de l'Ordre de la Libération



Je ne cacherai ni l'émotion ni la joie que j'éprouve aujourd'hui où nous sommes réunis pour une cérémonie à laquelle nous attachons tant de prix. Dans quelques instants, toute proche de la statue de Georges Clemenceau qu'il admirait profondément, à quelques pas de celle de Winston Churchill, à qui, le 8 mai 1945, il écrivait : Ce qui a été fait ne l'aurait pas été sans vous, sera inaugurée la statue du Général de Gaulle.

Au nom de mes camarades de la France Libre et de la France Combattante, je vous remercie, Monsieur le Président, de présider l'hommage que nous rendons aujourd'hui à celui qui devint, il y a soixante ans, l'Homme du 18 juin.

Pour le capitaine que j'étais alors, comme pour tous ceux qui ont vécu ces moments-là, le constat qui s'imposait était le même : partout où nous nous tournions, il y avait le chaos, l'effondrement de toutes les normes, un présent d'amertume, un avenir incohérent. Nous nous débattions dans une atmosphère de cauchemar, entraînés dans un voyage sans issue, submersés de colère au spectacle de ce gâchis : une armée qui se repliait dans la débâcle, un peuple qui se répandait sur les routes de l'exode et nos institutions qui se délitaien dans la plus grande confusion...

Imaginez donc ce que représentait pour nous l'Appel du 18 juin.

C'était un appel de trois cents mots, trois cents mots seulement, des mots très simples qui répondent aux rêves têtus de ceux qui ne voulaient pas admettre que la défaite fut définitive. Trois cents mots qui refusaient la résignation, l'humiliation, trois cents mots qui appelaient les Français, de

Suite p. 2

## Inauguration de la statue du Général de Gaulle sur les Champs Elysées le 9 novembre 2000

C'est là un événement qui mérite d'être longuement signalé, c'est pourquoi nous vous présentons en éditorial les premières phrases prononcées par le Général Jean Simon, Chancelier de l'Ordre de la Libération. La conclusion du discours de M. Jean Tibéri, maire de Paris ainsi qu'une partie de l'hommage qu'a rendu M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'Homme du 18 juin accompagnent la photo de sa statue.

Extraits choisis par D. Vernay

**Jean Tibéri, maire de Paris**

... « Je crois que le moment est juste et que le monument est beau. Le moment représenté ici par le sculpteur, parce qu'il a su rendre cette tension qui habite l'homme et le dépasse, ce mouvement de marche...

Le moment est juste aussi, en l'an 2000, parce que, pour tous ceux qui avaient vécu cette épopée, il n'était pas besoin de statue ni de socle. Cette avenue, pour les parisienne et les parisiens, restait habitée par le général de Gaulle. Qu'en sera-t-il pour nos enfants et pour nos petits-enfants ? Les jeunes parisiens ont besoin que les monuments racontent leur histoire. Ils trouveront devant cette statue des raisons de croire en l'avenir et d'être fiers de ce que leurs pères ont donné pour qu'ils puissent vivre libres. Et je ne doute pas que, de toutes les régions de France, on viendra désormais ici pour se souvenir et reprendre espoir.

...  
Dès que la nuit sera tombée, quand on aura retiré les estrades et les barrières, quand la rumeur de l'inauguration officielle se sera tue, la statue du Général de Gaulle commencera à remplir la mission qui est la sienne. Nous faire regarder vers le haut. »

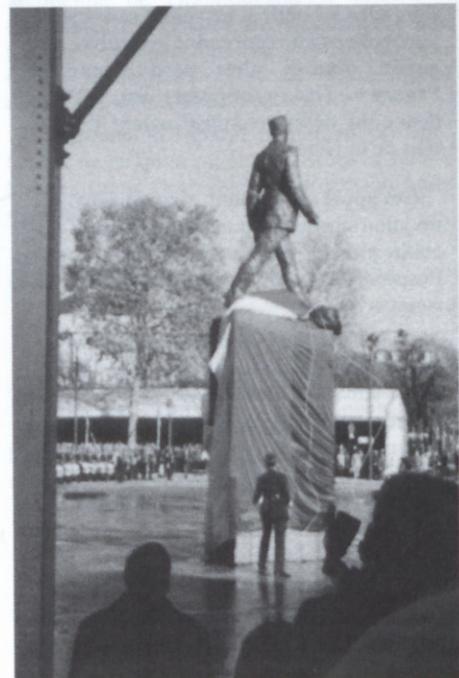
**Jacques Chirac,  
Président de la République**

... « En ce trentième anniversaire de sa mort, les hommages se sont multipliés autour de sa personne et de son nom. Je pense aux nombreuses manifestations populaires qui ont honoré sa mémoire. Je pense à la réédition des œuvres de Charles de Gaulle dans l'une de nos plus prestigieuses collections littéraires. Je pense surtout, Monsieur le Chancelier de

l'Ordre de la Libération, à l'ouverture, au sein de l'Hôtel des Invalides, du musée du Général de Gaulle, de la France Libre et de la France Combattante, à laquelle la Fondation que vous dirigez a apporté une contribution déterminante.

Toutefois, aucun monument public ne rappelait, jusqu'à aujourd'hui, le souvenir du Général de Gaulle. Ainsi l'avaient souhaité ses proches, par un sentiment où la tristesse filiale se mêlait à la modestie et à une grande pudeur républicaine.

Je remercie la famille du Général d'avoir permis que soixante ans après 1940, trente ans



Jacques Chirac  
Président de la République

après le 9 novembre 1970, nous inaugurons cette statue. Elle est un hommage aux derniers combattants de la France Libre. Elle est une réponse à la légitime curiosité des Français qui n'ont pas directement connu ces années. Elle est le signe visible de la place éminente de Charles de Gaulle dans notre mémoire nationale et dans notre vie politique...

M. Cardot, à qui nous devons déjà la superbe statue de Winston Churchill, non loin d'ici, a brillamment remporté le concours lancé pour la réalisation de ce monument. Il a su créer une œuvre rare, qui parvient à immortaliser un caractère en même temps qu'une attitude et qui est tout à la fois une représentation située dans le temps et un symbole.

...Statue-symbole, justement parce qu'elle nous montre le Général de Gaulle en marche. C'est le Charles de Gaulle de l'offensive, l'adversaire de tous les immobilismes...

C'est le Charles de Gaulle volontaire, celui qui a si souvent choisi de prouver le mouvement en marchant, et d'aller de l'avant en créant l'événement. « Tout ce que j'ai pu réaliser dans ma vie, ça a été en faisant *comme si* », confiait-il à ses proches. C'est en un mot, le Charles de Gaulle qui voyait dans la politique une « ardeur qui se communique à l'histoire ». Je me réjouis que ce monument, loin de figer dans le bronze une figure du passé, redonne vie à un homme qui fut toujours tourné vers l'avenir. »

## Général Jean Simon Chancelier de l'Ordre de la Libération

France et hors de France, à venir rejoindre à Londres un soldat sans crédit particulier pour reprendre le combat, car « rien, disait-il n'est perdu pour la France ». Trois cents mots qui, à l'évidence du désastre, substituaient l'intuition de la victoire.

Cet appel si étonnant, si audacieux, fut un jalon sur notre route : pour nous, il n'y avait plus d'errance, il n'y avait que l'espérance avec laquelle nous venions de renouer »....

« Le 26 août 1944, Paris libéré réserva au Général de Gaulle un accueil enthousiaste sur les Champs-Elysées. Sur cette avenue prestigieuse, sa statue que nous devons au grand talent de Jean Cardot, rappellera ce que le chef de la France Libre a accompli. Elle restera comme le témoin de notre gratitude et le symbole, pour les générations à venir de l'existence d'un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ».

## CHRONIQUE DE LIVRES

### Dernières lettres d'Afrique et du Levant (1940-1941)

par François Garbit\*  
Compagnon de la Libération

Jeune officier méhariste en 1933, François Garbit a choisi la carrière militaire, comme son père qu'il avait perdu encore tout enfant. Du fond de l'Afrique qu'il aime, à la tête de deux cents chameaux efflanqués et galeux, c'est à sa mère qu'il écrit chaque semaine, mère très aimée, femme d'une grande foi chrétienne, comme lui-même.

A partir de juin 1940, le courrier ne passe plus et les lettres hebdomadaires s'accumulent dans un sous-main, jusqu'au mois de novembre 1941, où François Garbit contracte la fièvre typhoïde et meurt.

Ces lettres constituent à peine un livre, tout juste une trentaine de pages, mais dans lesquelles l'intensité de la pensée et des sentiments est telle qu'on en reste bouleversé.

François Garbit apprend le désastre de juin 1940 à Pointe Noire au Gabon, où il est en garnison : « Je n'ai jamais passé de moments

plus pénibles, au moral, que cette dernière quinzaine », écrit-il. Il souffre de ce qu'il ressent bientôt comme une trahison. Il cherche à comprendre ? Il se documente. Il réfléchit. Le mouvement de cette pensée blessée à la recherche de la vérité politique est très beau dans son absolue pureté.

Le jeune officier avouera plus tard que son instinct le portait à rejoindre le Général de Gaulle, mais il voulait raisonner son choix avant de prendre sa décision. Affecté au Bataillon de Marche du Tchad, François Garbit se battra en Erythrée. « Enfin nous nous sommes battus ! » écrira-t-il. Transféré en Palestine, il fut chargé de tenter de parler avec les troupes vichystes de Syrie. Celles-ci ouvriront le feu et François Garbit fut blessé. Là encore, comme au moment de l'armistice ou de Mers-el-Kebir, il cherche à récolter des informations, à comprendre par lui-même les douloureux événements de Syrie. Sa puissance d'analyse, sa rigueur, les termes clairs qu'il emploie sur le ton d'une simple correspondance, font de ses lettres une lecture de haute qualité.

Anise Postel-Vinay

\* Ed. Sépia, 6, av. du Gouverneur-Général-Binger, 94100 St-Maur-de-Fossés, 1999, 167 p., 110 F.

### Le sel, la cendre, la flamme

par Henri Rosencher\*\*

En 1940 la barbarie nazie a franchi le Rhin, répandant sa pestilence sur toute la France. Henri Rosencher a 25 ans. Il a été volontaire en 1939 pour une zone de combat et fait prisonnier en juin 1940. Il s'évade au bout de deux jours et retrouve un Paris sinistre où circulent, à coups de grosse caisse, des détachements vert-de-gris, balançant des fanfreluches grotesques. Non, il ne supportera pas cela. Il se battra jusqu'à son dernier souffle. Fort de ses deux années de médecine, conquises en travaillant, Henri Rosencher se porte volontaire comme médecin d'un grand camp de prisonniers dans l'Yonne, d'où finalement les Allemands ne veulent plus le laisser repartir. Il est embarqué pour l'Allemagne la veille de Noël 1940. Vers Nancy, il réussit à s'évader et regagne Paris. Déjà les persécutions antisémites ont commencé et les parents d'Henri Rosencher qui sont d'origine juive et polonaise sont remplis d'angoisse. Le jeune homme ne veut pas se laisser écraser par l'ennemi. Il entend parler de de Gaulle et des Forces françaises libres. C'est là qu'il faut aller : au combat ! La rumeur (fausse) selon laquelle de Marseille on peut rejoindre l'Angleterre par le Maroc le détermine à franchir la ligne de démarcation et à gagner Marseille. A la force du poignet il arrive à embarquer clandestinement sur un transport de

troupes... qui le mène à Alger ! De là, en 1941 et 1942, il va deux fois au Maroc à la recherche des vedettes anglaises mythiques. En vain.

Entre temps, il est en quatrième année de médecine, mais un *numerus clausus* est instauré pour chasser les juifs des facultés et des hôpitaux. Lui-même est toléré comme ancien combattant, mais il apprend qu'un professeur antisémite est décidé à lui barrer la route à l'examen. Furieux, il ne se laissera pas faire. Il travaille jour et nuit et décroche des notes qui feront plier le professeur antisémite.

Le récit passionnant de ses aventures de guerre va être interrompu à cinq reprises par quelques pages d'informations sur la persécution des juifs en France sous Vichy. L'auteur estime qu'il faut connaître ces faits, atroces et honteux.

Le 8 novembre 1942, Henri Rosencher participe à la mise hors d'état de nuire des autorités vichystes d'Alger pendant que les Américains débarquaient. Il fait alors la connaissance du lieutenant de marine anglais Brooks Richards, du S.O.E., qui va engager les jeunes gaullistes comme « Français Libres » dans un « Special Detachment » sous commandement de la 1<sup>re</sup> Armée britannique. Enfin Rosencher va se battre ! Après une longue période de guérilla en Tunisie, il est gravement blessé, porté disparu, mais en réalité transporté dans un hôpital des forces de l'Axe en Italie. Dès qu'il retrouve l'usage de ses jambes, Henri Rosencher cherche à



s'évader. Il y réussit à la troisième tentative... Il devra traverser les lignes allemandes pour rejoindre les Alliés à Bari, après deux mois d'errance. Rembarqué pour Alger, il s'y morfond de longs mois tout en faisant mille démarches pour être envoyé en mission en France, cette fois comme médecin, pour appliquer un plan du Service de Santé de la Résistance qu'il a conçu... L'année 1944 est commencée depuis longtemps lorsqu'en mai il débarque enfin clandestinement à St-Tropez.

Sa mission le conduit au Vercors où il vit les angoissantes semaines d'attente et le massacre final. Pris par la Gestapo, il est torturé matin et soir pendant une semaine, puis déporté au Struthof et à Dachau.

Mais il n'a pas encore vécu le pire, qui sera le retour à Paris : il ne retrouve aucun membre de sa proche famille, ni père ni mère ni frère ni belle-sœur ni petites nièces. Lui qui gravait encore le mot ESPOIR sur le mur de sa cellule entre deux séances de torture, il connaît le désespoir. Après le sel de ses aventures de combattant avec d'excellents copains, c'est l'ensevelissement sous la cendre. Mais il reste un peu de braise ; la passion de l'étude de la médecine fait repartir la flamme qui va s'épanouir dans la passion de l'amour. Henri Rosencher crée une famille. La vie l'a emporté sur la mort.

Quand on a commencé ce livre, on ne le quitte plus, tant il y a là d'entrain, d'audace, de gaieté, de fureur de servir la bonne cause !

Anise Postel-Vinay

\*\* Ed. du Félin, 1999, 380 p., 148 F.

Ces deux livres se sont partagés ex aequo le *Prix littéraire de la Résistance 2000*, qui leur a été remis par le Comité d'Action de la Résistance (C.A.R.) à l'issue de son assemblée générale le 16 novembre au Sénat.



Le *Prix Mémoire de la Shoah 2000* a été décerné le 21 novembre à l'historienne Annette Wieviorka pour l'ensemble de ses travaux. Au cours de la cérémonie un hommage a été rendu à Rita Thalmann, historienne.

Le *Prix Marcel Paul* créé par la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes a été remis le 27 octobre 2000 pour leur Mémoire de Maîtrise à Xavier Aumage intitulé *La transmission de la mémoire de la Résistance et de la Libération sur le territoire métropolitain dans les lectures de loisirs destinées à la jeunesse de 1945 à 1947* (Univ. de Paris XII Crétel) et à Julien Fargettas sur *Le massacre des soldats du 25<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais : région lyonnaise, 19 et 20 juin 1940* (Univ. Jean Monnet de Saint-Etienne).

## IN MEMORIAM

### ROSE LARRUE (27630)



Ma chère Rosette,

Il m'est douloureux, en ce moment, d'évoquer les conditions inhumaines de notre rencontre, il y a cinquante-sept ans.

C'est en novembre 1943, à la suite de ton arrestation, pour faits de Résistance, par la Gestapo, que nous nous sommes trouvées détenues à la prison Saint-Michel de Toulouse. Ensuite, dans des conditions ignobles nous fûmes transportées en Allemagne, dans le camp de concentration de Ravensbrück. C'était le convoi des 27000 comme il fut indiqué en-dessous du triangle rouge de notre tenue rayée de bagnarde. Nous vécûmes dans la neige, le froid, nous avons fait des terrassements, nourries de rutabagas.

Ensuite ce fut le camp de Hanovre et le travail d'usine : douze heures de jour, douze heures de nuit la semaine suivante, travail à la chaîne, surveillées par des officierines et leur chien.

Devant la progression des armées alliées, nous fûmes conduites en marche forcée, sur le camp d'extermination de Bergen-Belsen rempli de cadavres squelettiques. C'est là que les armées alliées découvraient l'univers

concentrationnaire et le firent savoir au monde entier.

Malades, affaiblies, nous fûmes alors hospitalisées car nous étions atteintes du typhus... Plus tard, rapatriées par avion, nous avons retrouvé la France et bien d'autres douleurs parfois...

Je tiens à préciser que ce travail d'esclave imposé par le régime nazi dans ces camps ne fit que renforcer notre camaraderie et notre amitié qui furent maintenues ultérieurement par nos Associations de Déportés de la Résistance.

Rosette, tes actions dans la Résistance ont été reconnues et honorées par la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et la Médaille de la Résistance.

Au moment où tu retrouves ton mari et ton fils, tes chers disparus, au nom de tous nos camarades déportés de la Résistance, à cet instant de l'*Au Revoir*, nous te remercions de ton action, de ton courage et de ton amitié. Ta famille doit être fière de ton engagement et de ton patriotisme pour la libération de la France.

Henriette Foissac

Déléguée de la Haute-Garonne  
Eglise de Fronton, le 19 juillet 2000

### EN MÉMOIRE DE...

#### FRANÇOISE PIOT, dite Hélène



Coiffée d'une faluche, elle surgit dans l'amphi où nous attendons le prof, et lance quelques tracts. Je ne sais pourquoi cette image reste gravée dans ma mémoire.

Plusieurs mois après, dans le bus qui nous conduit de Fresnes à la gare de Pantin, pour embarquer pour Ravensbrück, je la reconnaiss. Nous sympathisons. Pendant le mois où nous couchons côté à côté à Torgau, elle fait le projet d'écrire au retour un diplôme de droit sur les lois internes à notre communauté de déportées en dehors des règlements du camp. Elle rapporte de l'usine des petits carrés de papier orange, pour servir de support à ses notes... Mais le retour à Ravensbrück et le départ pour Koenigsberg an dem Neumark, dit le « Petit Koenigsberg » met fin à notre enquête ; l'éloignement de nos Block respectifs et les conditions très dures de la vie de ce Kommando ne nous permettent pas de continuer. Nous nous rencontrons, bien sûr de temps en temps au plateau ou dans la forêt.

Aux premiers jours de février, nos gardiens partent en hâte. Nous nous croyons libres. Que de fois, par la suite, n'avons-nous pas entendu la question : « Pourquoi ne vous êtes-

vous pas évadées ? » Nous ne savions pas alors, que trois jours plus tard, des S.S. inconnus ramèneraient à Ravensbrück, la plus grande partie d'entre nous.

Pourtant, durant ces trois jours, Hélène est partie seule, sans rien dire à personne, à moitié vêtue. Son comportement et ses propos nous semblaient bizarres. Elle cherchait des repères dans le passé : « Te souviens-tu de Jacqueline de Grandmaison ? » m'a-t-elle demandé. Il s'agissait d'une étudiante que j'avais vaguement connue à la Sorbonne et qu'elle connaissait aussi. Je ne sais plus quand j'ai appris sa disparition...

Son poème m'apparaît comme un pressentiment de ce qui a pu être sa fin et en même temps comme l'expression d'une magnifique espérance.

*Poème prémonitoire écrit par Françoise Piot, dite Hélène, avant son arrestation :*

Toute la nuit hostile à mon corps qui chancelle  
J'ai marché, le front lourd, sur un sol étranger.

Mes pieds ensanglantés heurtaient toutes les pierres,  
Sans aide et sans ami avec qui partager.

De mes yeux sans regard qu'étonnait chaque aurore  
Du bloc aveugle et sourd que forment mes deux mains,

J'cherchais dans chaque ombre  
et chaque repli d'ombre,  
L'amour et la fraîcheur de l'éternel matin.

Et voici que mon cœur mourait à ma poitrine  
Et voici que ma chair se consumait en vain,

## EN MÉMOIRE DE

Quand, déchirant le ciel de ses verges de cuivre,  
J'ai vu ton soleil luire au tournant du chemin.

Mon être s'est offert à la chaude caresse  
Et la vie a sourdé au profond de mon corps.

Pour jaillir... et j'ai su que je devais renaître  
Après avoir connu cette première mort.

Et depuis, vois Seigneur ! Ivre de la lumière  
Je vais et rien ne peut prévaloir contre moi,

Si je murmure, ainsi que tu le fis toi-même  
Au plus de ta gloire ou sur le Golgotha.

« In terris, Domine, fiat voluntas tua ! »

Françoise a disparu, à Koenigsberg am Neumark, début février 1945. Elle est partie seule, sans rien dire à personne, lorsque les Allemands ont provisoirement abandonné le camp avant de ramener une partie d'entre nous à Ravensbrück. Les autres ont été libérées par les Russes. Elle n'était dans aucun des deux groupes. On ne l'a jamais ni revue ni retrouvée.

Marie Fillet Médard

## Inauguration à Bruxelles d'un Mémorial Ravensbrück

Il pleuvait sur Bruxelles ce 18 octobre 2000 ; il faisait froid : on avait même distribué des couvertures dans les tribunes ! Le monument : une femme serrant contre elle un enfant (cf. photo *Voix et Visages* n° 269) était encore voilé. Il se dresse en avant d'un mur en briques rouges, de près de dix mètres de long, dans un très ancien cimetière pavé de tombes, transformé en îlot de verdure au milieu du quartier de Woluwé-Saint-Lambert.

Le clairon annonce l'arrivée de la Reine. Paola dévoile la statue. Se succèdent alors les discours en français et en wallon.

Les anciennes prisonnières et déportées, avec Annette Pauporte maintenant disparue, avaient formé très tôt le projet de faire édifier un monument à la mémoire des femmes et des enfants belges morts dans les camps, les prisons et les fortresses pour avoir résisté à l'occupation allemande et à la répression nazie, pour avoir essayé de sauver des juifs des massacres, pour avoir aidé à s'évader des soldats prisonniers et des aviateurs alliés.

## Rencontre des « 57000 »

La rencontre du convoi des 57000 (15 août 1944) a eu lieu cette année le 12 octobre à Châteauneuf-sur-Loire. Les dieux sont avec nous : nous bénéficions d'une journée d'automne agréable.

A Orléans, des amis anciens résistants nous emmènent sur le lieu de rendez-vous où nous accueille Yvette Kohler, déléguée du Loiret, qui a tout organisé.

C'est à Châteauneuf-sur-Loire que notre camarade de déportation Odette Toupense demeurait, c'est là qu'elle a résisté, c'est de là aussi qu'elle a été déportée (voir *Voix et Visages* n° 270). Elle est morte après des jours et des jours de marche depuis Markkleeberg,

notre dernier camp. La fille et la sœur d'Odette sont avec nous ainsi que des amis résistants de la région. Nous sommes venus là pour lui rendre hommage : nous nous rendons au Monument de la Déportation où sont gravés sur la pierre les noms des Résistants.

Jacqueline Fleury, entourée de la cadette et de l'aînée d'entre nous, dépose une gerbe en croix de Lorraine. C'est le moment le plus émouvant de la journée.

Nous nous dirigeons ensuite vers le château, ancienne demeure de notre amie que nous visitons. M. le Maire nous y offre le pot de l'amitié en évocant la résistance qui y trouva abri.

Nous regrettons de ne pas avoir le temps de visiter et la belle église de St-Martial, et le Mausolée du Marquis de le Vrillière avant le déjeuner, qui fut temps de détente et des « tu te souviens... ». Chacune évoque des souvenirs, la conversation est animée. Geneviève Mathieu sort un petit recueil de pensées qu'elle a pu sauver de là-bas et lit un extrait *Des Saltimbanques*, que j'avais composé :

*Après le sombre orage  
Vient le soleil doré  
Après notre esclavage  
Viendra la liberté.*

C'est le moment de se séparer. Mais nous nous reverrons. En ce 12 octobre 2000, nous avons amassé des souvenirs neufs, émus, joyeux aussi.

Ginette Lebrell

La Reine, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, les représentants des associations ont rappelé avec beaucoup d'émotion l'action de ces femmes courageuses.

De très belles couronnes ont été déposées par des jeunes femmes de l'armée au nom de nombreuses associations, de l'ADIR, du Comité International de Ravensbrück et d'autres...

La cérémonie s'est terminée sur le *Chant des Marais et la Brabançonne*. Plusieurs centaines de personnes enfin vinrent s'incliner devant le monument.

La pluie avait cessé de tomber...

Annette Chalut

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Charlotte, le 27 juillet et Emma, le 2 septembre 2000, petites-filles de Sergine Nouet-Perrin (44696), Marcilly-sur-Eure ;

Lysa et Dylan, le 25 septembre 2000 à Genève, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> petits-enfants d'Yvette Kohler, notre déléguée du Loiret – Loir-et-Cher – Eure-et-Loire.

### DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous informer du décès de nos camarades :

Anaïs Vernière (44712), Clermont-Ferrand, le 21 août 2000 ;

Yvette Feigelson (Int.), Paris, le 20 septembre 2000 ;

Vlasta Stachova-Lowys (8538), Résistante tchèque, Lille, le 24 septembre 2000 ;

Suzanne Uhl, Mulhouse, le 3 novembre 2000 ;

Marie-Louise Guerrier (27644), Ambrières-les-Vallées, décembre 2000.

Sergine Nouet-Perrin (44696), Marcilly-sur-Eure, a perdu son fils Daniel le 15 juillet 2000 ;

Irma Florentz, Bischwiller, a perdu son mari le 18 juillet 2000 ;

Marie Zamansky (35370), Paris, a perdu son fils Paul, le 23 octobre 2000. *Elle remercie de toutes les marques de sympathie que vous lui avez adressées en ces circonstances* ;

Jacqueline Fleury, Déléguée des Yvelines, a perdu son mari, le 27 octobre 2000 ;

Lili Sabadie (27000), Cier-de-Luchon, a perdu son mari, octobre 2000.

### DÉCORATIONS

Ont été élevées à la dignité de Grand'Croix de l'Ordre National du Mérite :

• Brigitte Friang (39059), Saignon ;

• Marie-Claire Scamaroni, Amie de l'ADIR, Paris.

Vivette Samuel, qui fut assistante sociale de l'ADIR, a été promue Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.



JEAN JOUDIOU

MORT DÉPORTÉ À MAUTHAUSEN

Auprès de ce Monument à la Déportation,  
sept compagnes d'Odette Toupense.  
Le drapeau de l'ADIR du Loiret est porté par la fille  
orpheline d'une autre compagne.

## Les dix ans de La Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Notre ministère de tutelle, le ministère de la Défense, par la voie de la *Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives* (D.M.P.A.), souhaite de plus en plus n'avoir qu'un interlocuteur sur les problèmes afférents et à ceux de la Résistance et ceux de la Déportation. Les deux Fondations s'avèrent pouvoir être les instances convenables si des réunions préparatoires en leur sein permettent d'élaborer des visions et des projets communs à toutes les associations et fédérations concernées.

Il est bon donc de présenter le bilan des activités de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.) qui célèbre en ce mois de décembre ses dix années d'existence, sous la présidence d'abord de Marie-Claude Vaillant Couturier, puis de Marie-Jo Chombart de Lauwe.

Le rapport moral annuel vous a informées des efforts efficaces de la Fondation dans de multiples domaines ; je ne peux ici que vous donner ses principales réalisations.

### Aide à des études et publications

1992 – *Génocide et déportation : rapports et spécificités*, Maurice Cling.

1994 – « Les Tsiganes en France, 1933-1945 », Denis Peschanski.

1994 – *Les crimes contre l'humanité – étude clinique*, Dr Moutin et Dr Schweitzer.

1994 – « Socialisation des descendants de Résistants, déportés de France dans les camps de concentration allemands », Catherine Breton.

1995 – *Guide des sources documentaires sur la Déportation conservées en France*.

1995 – « Recension des Archives SS », et « Les autorités allemandes d'occupation », Beate Husser.

1995 – *Les enfants de la tourmente*, Mary Cadras, Ed. Graphein.

1997 – « Politiques des otages et déportation à Auschwitz », Claudine Cardon : *Mille otages pour Auschwitz*. Ed. Graphein, rééd. 2000.

### Recueil de témoignages

L'ensemble des cent témoignages prévus pour la vidéothèque, *Mémoire Vivante*, un des tout premiers projets de la F.M.D., représentatifs de l'ensemble de la déportation partie de France, pourra être achevé en 2001, grâce à un don de 800 000 F de la FNDIRP. 87 témoignages enregistrés à ce jour, d'une durée variant de 3 à 12 heures, sont accompagnés d'un fil conducteur avec ses mots clés facilitant le travail de recherche. En vertu d'une convention, signée solennellement le 5 octobre dernier, qui lie la F.M.D. aux Archives nationales, ils seront sous peu à la disposition des chercheurs, écrivains, journalistes, voire cinéastes.

Douze témoignages en ont été extraits en version courte ou version longue et sont en vente au siège de la F.M.D. (150 F et 160 F).

En outre, l'expérience de ces enregistrements a donné lieu à des rencontres internationales à Paris et Bruxelles entre tous les organismes qui ont initié de tels enregistrements, la plupart d'entre eux d'ailleurs avec des survivants de la Shoah. Ces colloques ont été à l'origine de publications conjointes avec la Fondation d'Auschwitz Bruxelles à savoir :

*Ces visages qui nous parlent* (Paris 1994), et *Du témoignage audiovisuel* (Bruxelles 1996).

Une **Audiothèque** a été mise en place avec l'aide de l'Association des Amis de la F.M.D. Ses enregistrements sur cassette ont été déposés aux Archives de France dans des locaux conçus à cet effet (conservation et consultation). Ce travail se poursuit parallèlement à leur inventaire et à leur inclusion dans la banque de données multimédia.

Le **CD Rom Histoires de la déportation partie de France** a été achevé depuis plus de deux ans. Sa deuxième édition (5 000 exemplaires) est largement diffusée par la Fondation, essentiellement en milieu scolaire et sous peu enfin, nous l'espérons depuis longtemps, par les circuits publics. Mais je vous en ai déjà entretenu longuement.

Sa traduction en allemand et en anglais est envisagée, avec l'aide de la Commission européenne, dans le courant de l'année 2001.

Des **études médico-sociales** sont menées. Elles permettent d'établir un **thèsesaurus** précieux pour les futurs chercheurs sur les séquelles de la déportation et aussi sur les victimes de grandes catastrophes.

Une **Banque de données multimédia** est prête à être mise en place grâce à l'aide technique et financière de plusieurs ministères.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation a initié et réalisé avec le ministère des Anciens Combattants et l'aide des associations une **exposition** en 1995, à Paris, faisant suite à l'exposition réalisée, avec l'appui du ministère des Anciens Combattants, en 1982, au Trocadéro. Elle projette, pour 2001, la réalisation d'une « malette pédagogique » permettant l'organisation d'expositions locales.

Un **Site internet** est mis en place. Il comporte un document pédagogique à l'adresse des professeurs d'histoire et de géographie qui propose différents parcours du CD Rom. Il permet de se placer face aux trop nombreux sites des négationnistes.

L'**Association des Amis de la F.M.D.** a vu le jour avec nombre de délégations régionales et se veut le bras actif et militant des actions de la Fondation. Une convention les unit et se conclut par *Adhérer à l'A.F.M.D., c'est soutenir l'action de la Fondation*.

Le bulletin de la Fondation **Mémoire vivante** vient de publier son 28<sup>e</sup> numéro sur le thème de la recherche sur l'internement (10 F). Il rend compte régulièrement de la vie et des projets de la Fondation.

Trois vastes **projets** sont en chantier.

*Le Livre Mémorial des Déportés partis de France arrêtés en application des mesures de répression prises par l'occupant ou le gouvernement de Vichy* sera mis à disposition en version provisoire de 200 exemplaires, en début de l'année nouvelle dans toutes les associations d'anciens et dans les Offices départementaux des Anciens Combattants. Les anciens déporté(e)s ou ayant droit sont instamment prié(e)s de vérifier les précisions les concernant afin que la version définitive de cet important travail, dont la publication est prévue fin 2001, soit la plus exacte possible. Nous n'ignorons pas les difficultés inhérentes à cette recherche, jamais entreprise et combien importante.

L'étude des **lieux d'Internement en France de 1938 à 1946** est d'une égale ampleur et totalement novatrice. Entreprise depuis deux ans déjà elle a permis de recenser, à ce jour, plus de 640 sites. Retracer l'historique de ces lieux, leur juridiction, le nombre de personnes qui y furent détenues est une tâche particulièrement ardue et certainement de longue haleine. J'espère que vous avez été nombreuses à répondre à l'appel lancé dans un de nos bulletins en indiquant et datant votre itinéraire en France. Il n'est pas encore trop tard.

La Fondation tient également à promouvoir le site de **Royallieu-Compiègne comme Mémorial de l'Internement**. La Fondation

(suite p. 6)



« Le Livre Mémorial des Déportés partis de France arrêtés en application des mesures de répression prises par l'occupant ou le gouvernement de Vichy » est élaboré à Caen par cette équipe de jeunes gens.

